



République du Bénin

\*\*\*

Présidence de la République

\*\*\*

Agence de Développement de Sèmè City

\*\*\*



## Section 0 - Avis de demande de renseignements et de prix (ADRP)

**Nom de l'Autorité contractante** : Agence de Développement de Sèmè City (ADSC)

**Référence de la DRP** : S\_GI\_115644

**Avis n°** : 009/ADSC/PRMP-GI/APM/SP-PRMP/2026 du 30/03/2026

**Objet** : Sélection d'un prestataire pour les services de gardiennage des locaux de Sèmè City (Accord cadre à contrat subséquent sur une période de 3 ans)

1. Cet Avis de Demande de Renseignement et de Prix (ADRP) fait suite au Plan de passation des marchés publics de l'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) publié sur le portail web des marchés publics le mardi 17 février 2026.
2. L'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du budget national, afin de financer le projet Sèmè City, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la sélection d'un prestataire pour les services de gardiennage des locaux de Sèmè City (Accord cadre à contrat subséquent sur une période de 3 ans).
3. L'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour assurer les services de gardiennage et de surveillance de ses locaux afin d'assurer leur sécurité ainsi que celle des personnes les fréquentant.

Les prestations s'effectueront sur les sites de Sèmè One, Sèmè Two, Sèmè Three, ainsi que les annexes 3, 4 et 5 de Sèmè One.

La présente DRP est en lot unique et les variantes ne sont pas autorisées.

Les services objet de la présente DRP seront réalisés à Cotonou et à Agblangandan.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

**a. Pour les anciennes entreprises**

**- Capacité technique :**

- Être une structure spécialisée dans les domaines du gardiennage et de sécurité des personnes et des biens justifiés par le registre de commerce et/ou les statuts de la société ;
- Avoir effectivement exécuté en tant que prestataire au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024, 2025) et l'année 2026 en cours, au moins deux (02) marchés relatifs au **gardiennage et/ou la sécurisation de bâtiments à usage publics** d'un montant



minimum de **dix millions (10 000 000) Francs CFA HT chacun** qui ont été exécutés de manières satisfaisantes et terminés pour l'essentiel.

- Disposer d'au moins trente et un (31) agents dont six (06) superviseurs et vingt-cinq (25) agents de sécurité qualifiés pour l'exécution du marché. Le soumissionnaire doit fournir la preuve qu'il a déclaré au moins quinze (15) agents du personnel proposé à la CNSS et en rapporter les preuves. Il doit également fournir les CV ainsi que les preuves des expériences et de qualification du personnel proposé. Les détails sur les qualifications du personnel proposé sont présentés au point 6 des critères de qualification.
- Disposer d'un agrément du Ministère en charge de la Sécurité Publique en cours de validité à la date de dépôt des offres (fournir la copie de l'agrément).
- Disposer des matériels et outils requis pour l'exécution du marché.
- **Capacité financière :**
  - Avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen des activités de services et ou de fourniture d'un montant minimum de **vingt millions (20 000 000) Francs CFA**, qui correspond au total des paiements ordonnancés pour les marchés en cours ou achevés au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) ; **et**
  - Justifier par une attestation d'une banque ou d'une institution financière agréée au Bénin ou ayant un correspondant au Bénin, de l'accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de : besoins en financement du marché : **trois millions soixante-onze mille cent cinquante-trois (3 071 153) Francs CFA.**

**b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence**

- **Capacité technique**
  - Être une structure spécialisée dans les domaines du gardiennage et de sécurité des personnes et des biens justifiés par le registre de commerce et/ou les statuts de la société ;
  - Disposer d'au moins trente et un (31) agents dont six (06) superviseurs et vingt-cinq (25) agents de sécurité qualifiés pour l'exécution du marché. Le soumissionnaire doit fournir la preuve qu'il a déclaré au moins quinze (15) agents du personnel proposé à la CNSS et en rapporter les preuves. Il doit également fournir les CV ainsi que les preuves des expériences et de qualification du personnel proposé. Les détails sur les qualifications du personnel proposé sont présentés au point 6 des critères de qualification.
  - Disposer d'un agrément du Ministère en charge de la Sécurité Publique en cours de validité à la date de dépôt des offres (fournir la copie de l'agrément) ;
  - Disposer des matériels et outils requis pour l'exécution du marché.
- **Capacité financière :**
  - Fournir une attestation d'assurance des risques professionnels valide jusqu'à trente (30) jours après l'expiration de la validité de l'offre et couvrant un risque

**BON A LANCER**  
**CCMP/PR**

contractuel d'un montant minimum de **vingt millions deux cent soixante-neuf mille six cent sept (20 269 607) Francs CFA ; et**

Justifier par une attestation d'une banque ou d'une institution financière agréée au Bénin ou ayant un correspondant au Bénin, de l'accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de : **trois millions soixante-onze mille cent cinquante-trois (3 071 153) Francs CFA.**

Voir le document de Demande de Renseignements et de Prix pour les informations détaillées.

5. A l'issue de la présente procédure, un accord cadre à contrat subséquent sera signé avec le prestataire retenu pour une durée d'exécution ne pouvant excéder trois (03) ans. Le délai d'exécution de chaque contrat subséquent découlant de cet accord cadre sera **d'un (01) an au maximum.**

6. La participation à cette Demande de Renseignements et de Prix telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des Marchés Publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier de Demande de Renseignements et de Prix et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics ou son mandataire ; mail : sc.prpm@semecity.com et prendre connaissance des documents de la Demande de Renseignements et de Prix au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence de Développement de Sèmè City, domiciliée à DJOMEHOUNTIN immeuble SÈMÈ ONE Cotonou, Tél : (+229) 21 36 88 15, tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet de Demande Renseignements et de Prix à compter du 31 MARS 2026. Le dossier de Demande de Renseignements et de Prix en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat de la PRMP de l'Agence de Développement de Sèmè City. Le dossier de demande de renseignements et de prix sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) sis à l'Agence de Développement de Sèmè City, domiciliée à DJOMEHOUNTIN immeuble SÈMÈ ONE à Cotonou, au plus tard le 15 AVR 2026 à 10 heures 00 minute.**

**Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et

simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

**NB** : Il est expressément demandé aux soumissionnaires de présenter leur pli conformément aux modalités de présentation énoncées aux points 19.1 et 20.2(b) des Données Particulières de la Demande de Renseignements et de Prix (DPDRP).

Le non-respect de ces exigences de présentation entraînera l'élimination automatique de l'offre.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : **Salle de réunion de l'Agence de Développement de Sèmè City, domiciliée à DJOMEHOUNTIN immeuble SÈMÈ ONE à Cotonou**, le 05 AVR 2026 à 10 heures 30 minutes.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **cinq cent cinquante-deux mille huit cent sept (552 807) Francs CFA**.

La garantie de soumission doit être soumise sous l'une des formes ci-après :

- Un chèque ordinaire encaissable sur la durée de validité de l'offre ;
- Une garantie bancaire inconditionnelle émise par une banque ou une institution financière habilitée.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de la DRP.

12. Les offres seront valides pour une période de trente (30) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus.

13. **Une visite de site obligatoire est prévue. Le prestataire prendra lors de la visite, toutes les informations nécessaires.**

14. La visite de site est prévue pour le 09 AVR 2026 à 10 heures précises dans les locaux de l'Agence.

Fait à Cotonou, le 30 MARS 2026

  
Mondoukpè H. FADONOUGBO  
PRMP/ADSC  


**BON A LANCER  
CCMP/PR**